COMMUNIQUÉ DE **presse**

Puteaux, le 1er octobre 2012

«Le choc de compétitivité par la baisse des coûts du travail doit aussi bénéficier aux industries fortement exportatrices et recourant à une main d'œuvre qualifiée» déclare Philippe Gœbel, Président de l'UIC.

L'Assemblée Générale de l'industrie chimique européenne, qui s'est déroulée à Londres les 27 et 28 septembre dernier, a été l'occasion de rappeler la contribution essentielle du secteur au développement d'une économie durable.

Pour que l'industrie chimique en France, qui représente environ 200 000 emplois directs hautement qualifiés (500 000 en incluant les emplois induits), puisse s'inscrire dans cette dynamique et rester un secteur industriel de tout premier plan, il est indispensable qu'un choc de compétitivité se produise à brève échéance.

Après avoir rappelé le caractère primordial que représente pour le secteur l'accès à l'énergie et aux matières premières dans des conditions fiables et compétitives, l'Union des Industries Chimiques (UIC) souligne que le coût du travail n'en constitue pas moins un élément important de ses prix de revient.

Elle souhaite donc que les baisses de charges concernent de manière significative ses entreprises, exposées à la concurrence internationale et employant une main d'œuvre très qualifiée.

L'industrie chimique en France est un secteur industriel de tout premier plan qui a enregistré en 2011 53,7 milliards d'euros de ventes réalisées à l'export et un solde positif de sa balance commerciale de 4,4 milliards d'euros. Pour préserver l'emploi et contribuer au redressement des échanges extérieurs, il est donc impératif de créer les conditions favorables au développement de ce secteur en France.

L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2e producteur européen, le 5e producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 86,7 milliards d'euros en 2011 et 156 523 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.

UIC – contacts presse

Hélène MEJEAN - Directeur de la Communication - UIC - 01.46.53.11.65 / 06.71.06.72.49 - hmejean@uic.fr

Fanny MILCENT-BAUDOIN - ACCOM'S - 01.70.74.11.14 / 06.80.14.31.69 - fannymilcent-baudoin@accoms.eu

union des industries chimiques UIC